



## **LES DOSSIERS DE VISA**

### ***ANALYSE DES DISCOURS ET POSITIONS DU FN***

**N° 4- Mai 2018**

**Les vrais leurre du faux nouveau FN**

**[www.visa-isa.org](http://www.visa-isa.org)**

Au moins une « promesse tenue », en quelque sorte.

Après deux mois de silence radio total sur la question du changement du nom de la « bête », le FN est revenu sur ce thème, le 3 mai 2018.

Les choses se concrétisent maintenant : depuis le mercredi 09 mai, les « 45.000 adhérents à jour de cotisation » selon la direction (soit moitié moins que les chiffres officiels gonflés, et moins aussi que les 51.000 en droit de voter avant le congrès de mars 2018 ) sont désormais consultés. Ils et elles auront jusqu'au 31 mai pour dire s'ils et elles acceptent le nouveau nom proposé par la direction : « *Rassemblement national* ». Marine Le Pen annoncera le résultat le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Au moment du congrès tenu à Lille, les 10 et 11 mars dernier, la direction du FN communiquait énormément sur ce changement de nom programmé. Puis, au lendemain de ce congrès, il y eut un réveil désagréable : le nom prévu, « *Rassemblement national* » (RN) serait déjà enregistré à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) depuis 2013.

Les médias en parlaient abondamment le lundi 12 mars, pour démontrer la « panne » apparente, puis plus personne pendant des semaines.

Or, il est probable que ce temps ait été mis à profit pour une négociation en coulisses, impliquant des contreparties politiques, financières ou les deux.

En effet, l'enregistrement du nom « *Rassemblement national* » à l'INPI en 2013 a été effectué au nom d'un groupe d'élus municipaux à Vitrolles (13), ville où l'extrême droite est forte depuis longtemps et tenue de 1997 à 2002 par le FN, puis sa scission mégrétiste, le MNR. Ces élus seraient proches de Jean-Marie Le Pen et de la « vieille garde » autour de lui, progressivement écartés de la direction du FN.

Revenons, dans un premier temps, sur ce congrès du FN et ses résultats, censés clôturer la période de crise stratégique du parti, ouverte au lendemain des élections présidentielle puis législatives de mai et juin 2017. Nous allons évoquer ensuite, dans un deuxième temps, la période écoulée depuis le congrès et dont le contexte général a été marqué par des conflits sociaux, entre autres à la SNCF et dans les universités.

### ***Une fausse promesse de modernisation***

Le changement de nom à venir (s'il est acté par les adhérents) est censé fermer la période pendant laquelle Jean-Marie Le Pen et ses proches étaient à la tête du FN.

Il est vrai que ce congrès, par la modification des statuts qu'il a validée, a supprimé la « *présidence d'honneur* » (à vie) que le vieux chef, qui aura 90 ans ce printemps, occupait depuis 2011. Cela termine les querelles compliquées autour du statut de ce « *président d'honneur* » qui était, « en même temps », exclu du parti depuis 2015 et maintenu à ce poste par la Justice. Qui était donc dirigeant du parti alors qu'il avait perdu sa qualité d'adhérent.

Cela ne signifie pas que la vieille garde qu'il avait constituée autour de lui serait, une fois pour toutes, vraiment écartée de la direction du FN : lors de l'élection des 100 membres du « *Conseil national* » du parti (ex-Comité central), certain-e-s proches de Jean-Marie Le Pen tels que Bruno Gollnisch et Marie-Christine Arnautu ont été (ré)élus avec un bon score.

Ce « *Conseil national* », parlons-en : il remplace, donc, l'organe à 100 têtes (mais sans réel pouvoir puisque ce dernier est concentré sur le « *Bureau exécutif* », l'organe le plus restreint) qui était jusqu'ici appelé « *Comité central* ».

Aujourd'hui, alors que le paysage politique général n'est plus tout à fait le même, le FN a donc voulu « faire moderne », en abandonnant les statuts adoptés il y a 45 ans au profit de nouveaux. Exit donc le « *Comité central* » et le « *Bureau politique* », au profit d'un « *Conseil national* » et d'un « *Bureau national* ».

Le probable futur nom n'est, lui non plus, pas si nouveau que ça.

Le FN avait en effet déjà utilisé la dénomination de « *Rassemblement national* » dans le passé : c'était le nom de sa liste présentée aux législatives de mars 1986. Législatives qui lui ont laissé plutôt un bon souvenir puisque (à un moment où était appliqué le mode de scrutin proportionnel) elles correspondent à la seule et unique fois, jusqu'ici, où ce parti a réussi à constituer un groupe parlementaire.

Ce dernier a compté, au départ, 35 député-e-s. Certains ont été perdus en cours de route, pendant la mandature qui a duré de 1986 jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale au printemps 1988.

La constitution de la liste « *Rassemblement national* » résultait d'une ouverture à des fractions de la droite conservatrice et réactionnaire, en incluant notamment le CNIP (*Centre national des indépendants et paysants*), un petit parti charnière entre la droite et l'extrême droite.

Il est vrai que Marine Le Pen tente, aujourd'hui, de renouer des fils d'alliance avec une partie de la droite, notamment la plus opposée à l'Union européenne (une alliance éphémère a existé au moment de l'élection présidentielle de 2017 avec Nicolas Dupont-Aignan), et abjure officiellement tout antisémitisme.

Mais ce type d'alliance est considérée, dans la période actuelle, comme « *contreproductif* » par les dirigeants du FN, qui souhaitent concentrer leur discours sur une hostilité systématique aux populations immigrées surtout musulmanes.

Le congrès de mars 2018 devait aussi se pencher sur certaines questions stratégiques, qui avaient laissé des fractures ouvertes dans le parti depuis au moins la fin de l'élection présidentielle, mais au fond depuis plus longtemps.

Des conflits internes avaient jailli depuis 2015, alors que le FN avait raté la marche d'abord aux élections départementales (fin mars 15), puis aux régionales des 6 et 13 décembre 2015. Malgré des sondages très favorables, qui donnaient d'abord le FN gagnant dans au moins deux régions (Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur), le FN n'avait réussi à décrocher ni un exécutif départemental, ni aucune région, pour en faire son « laboratoire ». Au sein du parti, cela a été vécu comme un échec cuisant.

Certains dirigeants ont alors remis en question la stratégie du « *seul contre tous* », qui évite toute alliance avec la droite libérale et conservatrice, en accentuant la démagogie sociale qui oppose fortement l'extrême droite au libéralisme incarné par la droite (notamment UMP/ LR).

A aussi été mise en question, depuis ce moment, l'exigence d'une sortie de l'Union européenne ou de l'euro, point programmatique qui était et qui est toujours considéré par certains dirigeants comme « *anxiogène* » et qui rend difficile toute alliance avec la droite classique

Or, ce conflit, lancinant, n'a pas du tout été tranché au congrès. Le combat (sur la « ligne ») n'a pas eu lieu, faute de combattant-e-s.

D'abord, le patron du FN local lillois, Eric Dillies, avait souhaité présenter sa candidature à la présidence du parti (lors du congrès), contre celle de Marine Le Pen à sa réélection.

Or, la présidente sortante du FN a su éviter l'affrontement : son rival n'a pu présenter sa candidature, à défaut d'un nombre suffisant de signatures de soutien émanant de secrétaires départementaux, puisque la cheffe gardait la mainmise sur l'appareil.

Par ailleurs, la « ligne », opposée à celle de Marine Le Pen, et favorable à un abandon partiel de la démagogie sociale au profit de plus de libéralisme économique, moins explicitement hostile à l'Union européenne, se trouve aussi incarnée par Marion-Maréchal Le Pen.

Or, celle-ci n'a pas livré bataille contre sa tante, au congrès de Lille, mais a esquivé l'affrontement. Officiellement retirée de la vie politique active depuis mai 2017 (au lendemain de la défaite du FN à l'élection présidentielle), elle s'est cependant affichée au grand jour et de manière spectaculaire, une quinzaine de jours avant le congrès, en participant à la « *Conservative political action conference* » à Fort Washington (Maryland), qui réunissait les grands dirigeants de la droite dure aux USA, le 22 février 2018. Son discours y avait été placé juste après celui du vice-président de l'Administration Trump, Mike Pence, Donald Trump lui-même intervenant dans la même enceinte le lendemain.

Un autre représentant de la droite (extrême) nord-américaine, Steve Bannon, ancien idéologue en chef dont Donald Trump s'est officiellement séparé en août 2017 mais qui reste présent dans la mouvance, est quant à lui intervenu en « invité de marque », au congrès du FN à Lille.

Dans l'après-midi du 10 mars 2018, il y a tonné dans la salle que « *l'Histoire marche de notre côté* », citant notamment le score électoral élevé obtenu par la Ligue (ex-Ligue du Nord) en Italie, aux législatives du 4 mars 2018. Bannon a aussi conseillé au FN et aux autres alliés : « *Laissez-les nous appeler des racistes, laissez-les nous appeler des anti-avortement* », en étant fier de ces qualificatifs .

Or, le même Steve Bannon n'aura eu des mots doux, tout au long de sa prestation et devant les microphones de la presse, que pour Marion Maréchal-Le Pen... sans même mentionner nommément Marine Le Pen.

« *La nièce* » aura par ailleurs, entre-temps, dans les semaines après le congrès, rencontré Patrick Buisson, le 21 mars 2018. Puis elle a officiellement lancé son université privée, officiellement baptisée « *Académie de sciences politiques* », qui sera implantée à Lyon – à partir de la rentrée 2018 - et qui coûtera la petitesse de 100.000 euros par mois pour 230 m<sup>2</sup>, comme l'a révélé le « *Lyon mag* » à la mi-avril 2018. Il est probable que des milieux militants catholiques-réactionnaires, mais aussi ultralibéraux et nationaux-libéraux, contribueront au financement.

Pour l'essentiel, les questions stratégiques auxquelles se trouve confronté le FN n'ont donc pas été résolues par ce congrès.

Toujours est-il que les conflits autour de ces questions vont ressurgir, tôt au tard, et que Marion Maréchal-Le Pen et d'autres vont à nouveau sortir du bois pour défier Marine Le Pen et sa « ligne ».

L'actuelle présidente du FN a, d'ailleurs, fait entendre publiquement à plusieurs reprises (le 26 décembre 2017 puis le 15 février 2018) qu'elle pourrait ne pas être la candidate de son camp politique lors de la prochaine élection présidentielle, prévue pour 2022.

En attendant, elle semble avoir infléchi sa ligne au moins sur la question européenne. En effet, elle a laissé entendre, lors du rassemblement de « partis frères » européens (FPÖ autrichien, Vlaams Belang belge...) auquel elle a participé le 1<sup>er</sup> mai 2018 à Nice, que la prochaine victoire politique pourrait avoir comme horizon le parlement européen lors de sa réélection fin mai 2019.

## **Le FN face aux mouvements sociaux**

Ces deux derniers mois, écoulés depuis le congrès du FN, ont par ailleurs vu des conflits sociaux se développer, à la SNCF, dans les fonctions publiques, mais aussi dans les universités autour de la « Loi ORE » (ou « Loi Vidal ») relative à la sélection à l'entrée de l'université.

Si des groupes extraparlimentaires d'extrême droite, tels que la mouvance identitaire, le GUD devenu « Bastion social » dans plusieurs villes, mais aussi l'Action française, se sont illustrés pendant cette période par des attaques violentes contre des occupations de locaux universitaires, la partition était plus difficile pour le FN.

Du fait d'un électorat en partie d'extraction populaire, surtout dans le Nord et l'Est de la France, ce dernier aurait des difficultés politiques s'il choisissait de heurter de front les mobilisations sociales. D'où une certaine discrétion publique sur cette dernière période.

En parallèle, le débat, à l'Assemblée nationale, du projet de Loi « *Asile et immigration* » entre le lundi 16 et le dimanche 22 avril 2018, a permis au FN de sortir du bois médiatiquement.

Ce terrain lui est favorable, comme à chaque fois que le débat public est dévié vers la « *problématique de l'immigration* » et que d'autres forces politiques donnent raison au FN en criant à la prétendue invasion.

En l'occurrence, la droite LR s'est livrée à une surenchère anti-immigration, établissant fréquemment un prétendu lien avec le terrorisme lors du débat parlementaire. FN et LR se sont d'ailleurs souvent renvoyé la balle au cours de ce débat, et ont voté plusieurs amendements ensemble.

Sur la même semaine, un sondage IFOP publié le 18 avril 2018 montrait une remontée voire une progression des intentions de vote pour Marine Le Pen, qui récolterait (selon ce sondage) 23 % des voix lors du premier tour d'une élection présidentielle. Cela ferait un pour cent et demi de plus qu'au premier tour du 23 avril 2017.

Le FN a été contraint d'aborder la question des conflits sociaux avec un peu plus de délicatesse.

Néanmoins, dans un premier temps, à la mi-mars 2018, Marine Le Pen a choisi de moquer ouvertement (face à des journalistes de la presse parlementaire) les « *syndicats qui pleurnichent dans la rue* », et a prédit aux cheminots et cheminotes en lutte qu' « *ils auront du mal à mobiliser beaucoup de gens* », tout en fustigeant le « *jusqu'aboutisme* » syndical.

Son compagnon et vice-président du parti, Louis Aliot, qualifiait quand à lui l'exercice du droit de grève de recours à un « *moyen archaïque* ».

Cependant, le ton avait changé lorsque Marine Le Pen passa sur RTL, le 10 avril 2018.

Elle prétendait « *partage(r) la vision des cheminots, qui défendent un service public* » dans le secteur des transports.

Mais, ajouta-t-elle, face à une grève qui agacerait les usagers et coûterait cher aux grévistes, il existerait une autre solution, qui allait pouvoir réconcilier ces différents intérêts en présence : il suffirait, prétendait-elle, que les cheminots rendent le train gratuit pour les usagers, ce qui satisferait ces derniers et coûterait de l'argent à l'employeur SNCF.

Une fausse bonne solution, cependant, puisque d'autres y ont pensé bien avant elle : La « *grève de la poinçonneuse* » (ainsi appelée autrefois) a fait l'objet d'un arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation en 1989, dans lequel la cour considère qu'elle ne constitue pas un exercice valable du droit de grève.

Les juges ont d'ailleurs considéré cette action comme une mauvaise exécution (délibérée) du contrat de travail. Les salarié-e-s de la SNCF en lutte qui suivraient le conseil de Marine Le Pen seraient ainsi très mal conseillé-e-s, puisqu'ils ou elles s'exposeraient à des sanctions, aux conséquences éventuellement graves.

Certes, un rapport de forces pourrait faire reculer, , l'employeur. Mais ça, la présidente du FN ne le dit absolument pas ! Elle se contente d'arborer une fausse « *solution simple* », faisant l'économie de toute réflexion sur les rapports de force sociaux... qui, de toute façon, ne sont pas sa tasse de thé politique, et même totalement étrangers à la nature idéologique de l'extrême droite.

Cette dernière reste bien la pire ennemie des salarié-e-s, même si elle sait se déguiser en prétendue amie.

Bien qu'il n'ait pas réussi à prendre le pouvoir en mai 2017, le FN reste un danger politique à prendre au sérieux et à combattre.